



Leader en télémédecine

## Protection de vos renseignements personnels sur la santé

Votre médecin peut vous renvoyer à un autre fournisseur de soins de santé par l'intermédiaire du Réseau Télémédecine Ontario (RTO). Le RTO est un programme de télémédecine provincial qui utilise des caméras et des appareils de vidéoconférence pour offrir aux patients à l'échelle de la province un meilleur accès aux services de santé.

Le (RTO) sait que les renseignements personnels sur votre santé vous importent et doivent être protégés.

Les renseignements personnels sur la santé s'entendent de toute information qui peut vous identifier et vous lier aux soins de santé que vous recevez. Il peut s'agir de ce qui suit:

**Nom**                      *Adresse*                      **Numéro de téléphone**  
*Numéro de la carte d'assurance-maladie*  
**Nom du professionnel de la santé**  
*Raison pour consulter un professionnel de la santé*  
**Résultats des examens cliniques ou de laboratoire.**

Le RTO utilise vos renseignements personnels sur la santé pour fixer votre rendez-vous de télémédecine et vous envoyer des renseignements à ce sujet, et régler les honoraires du médecin. Sans votre consentement, le RTO ne divulguera ces renseignements qu'aux personnes participant à vos soins, à moins que ce ne soit exigé par la loi.

En acceptant le rendez-vous de télémédecine, vous donnez votre permission au RTO de divulguer vos renseignements personnels sur la santé aux personnes participant à vos soins. Vous pouvez retirer votre permission à tout moment avant ou même durant votre rendez-vous de télémédecine.

Le RTO utilise diverses méthodes physiques, administratives et techniques pour protéger vos renseignements personnels sur la santé, notamment :

- Personnel formé sur la protection des renseignements personnels et la sécurité
- Bureaux, tiroirs et filières fermés à clé
- Technologies de cryptage
- Technologies de surveillance et pare-feu

Vous avez le droit de consulter vos renseignements personnels sur la santé et de demander au RTO d'y apporter des corrections, si des renseignements sont inexact(s) ou manquent. Si vous croyez que vos renseignements personnels sur la santé n'ont pas été traités ni gérés adéquatement par le RTO, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'agent de protection des renseignements personnels du RTO.

### **Pour de plus amples renseignements :**

Visitez notre site Web au [www.otn.ca](http://www.otn.ca) ou communiquez avec l'agent de protection des renseignements personnels au [privacy@otn.ca](mailto:privacy@otn.ca).